



**Direction Générale des
Services**

Direction des Bâtiments, des Moyens
Généraux et du Patrimoine

Service Marchés Mermoz

Affaire suivie par : Sabine Petitit
Poste: 86.58

2011-CG-2-3294

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 16 décembre 2011

**BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX
COLLÈGE VICTOR HUGO À LA CELLE SAINT CLOUD,
OPÉRATION DE DÉCONSTRUCTION ET RECONSTRUCTION
DU BÂTIMENT B, MISE EN ACCESSIBILITÉ DU BÂTIMENT
A ET DE RÉFECTION GLOBALE DES ESPACES EXTÉRIEURS
ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE**

Politique sectorielle :	Enseignement
Secteur d'intervention :	Enseignement du second degré
Programme :	Plan Pluriannuel d'Investissement dans les collèges publics (2009-2016)

	2007P013E01 (APD)	
	AP	CP 2011
Montant actualisé :	560 000 000	15 434 870
Montant affecté :	104 315 680	10 118 884
Montant disponible :	455 684 320	5 315 986
Montant déjà affecté pour ce rapport :	897 204	0

Il vous est proposé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération de déconstruction et reconstruction du bâtiment B, mise en accessibilité du bâtiment A et de réfection globale des espaces extérieurs au collège Victor Hugo à LA CELLE SAINT CLOUD.

Ce marché est passé suite à un concours de maîtrise d'œuvre en application des articles 70 et 74 du Code des Marchés Publics.

Un Avis d'Appel Public à la Concurrence a été envoyé le 13 octobre 2010 aux BOAMP, JOUE et Moniteur des Travaux Publics. La date limite de remise des candidatures a été fixée au 22 novembre 2010 à 16h00.

52 candidatures ont été reçues dans le délai imparti. 3 candidats ont été admis par décision du Pouvoir Adjudicateur du 18 janvier 2011 à remettre une offre, suite à l'avis du jury réuni le 18 janvier 2011.

Le dossier de consultation des concepteurs a été transmis aux concurrents le 30 mars 2011.

La date limite de remise des projets comportant les pièces écrites et graphiques était fixée le 20 mai 2011 à 15h00 et le 30 mai 2011 à 15h00 pour les maquettes.

Avant négociations, le prix s'établit à 770 654,46 € HT

Par décision du Pouvoir Adjudicateur du 5 juillet 2011, suite à la réception de l'avis et des procès-verbaux du jury réuni le 5 juillet 2011, et après examen de l'enveloppe contenant le prix, l'équipe n°201106 est désignée lauréate du concours.

L'offre de l'équipe lauréate ouverte par le Pouvoir Adjudicateur le 5 juillet 2011 :

Equipe n° 201106 : Jean-François LAURENT / INCET : 770 654,46 € HT

Une négociation avec l'équipe lauréate du concours a eu lieu le 1^{er} et le 9 août 2011. Une nouvelle offre a été remise le 5 septembre 2011.

L'offre du lauréat ouverte par le Pouvoir Adjudicateur le 5 septembre 2011 :

Equipe n° 201106 : Jean-François LAURENT / INCET : 750 170,23 € HT

Il vous est donc proposé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération de déconstruction et reconstruction du bâtiment B, de mise en accessibilité du bâtiment A et de réfection globale des espaces extérieurs au Collège Victor Hugo à LA CELLE SAINT CLOUD à l'équipe n°201106 : **Jean-François LAURENT / INCET**

Ce marché s'inscrit financièrement dans le montant d'autorisation de programme affecté à l'opération concernée.

Si cette proposition recueille votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante :